

OBJECTIFS :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires et situer les rôles des différents acteurs (Concepteur – Encadrant – Opérateur)
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition



PERSONNES CONCERNÉES :

Salarié exécutant les travaux,
chargés de conduire des engins

PREREQUIS :

Maîtrise du français
Avis de non-contre
indication médicale

Accessibilité des personnes en
situation de handicap
nous contacter

DURÉE :

FORMATION INITIALE
1 JOUR / 7 HEURES

FORMATION RECYCLAGE
1 JOUR / 7 HEURES

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

4 à 12 personnes maximum par
groupe

VALIDATION :

Délivrance d'une attestation de
compétences AIPR en cas de
réussite au QCM de 40 questions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthodes adaptées aux groupes
et aux modules :
active, démonstrative et
interrogative
Ateliers d'apprentissage,
Entraînement au QCM

PROGRAMME DE FORMATION :

❖ Contexte et réglementation :

- Pourquoi l'AIPR ? présentation du contexte réglementaire.
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur – encadrant – opérateur).
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents.
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement.

❖ La mise en œuvre du chantier :

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

❖ Savoir préparer son intervention :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Savoir les localiser selon leurs classes.
- Repérer les réseaux sur plan.

❖ Travail à proximité des réseaux :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux.
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux.
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

❖ En cas d'anomalies :

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

RECYCLAGE :

Renouvellement tous les 5 ans